



Mauvezin, le Mardi 02 Septembre 2025

Objet : Convocation Conseil Communautaire Bastides de Lomagne

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne qui se tiendra le :

Lundi 8 Septembre 2025 à 20h00
CCBL- ZA Route d'Auch
32120 Mauvezin

Présentation du Label Pays d'Art et d'Histoire en réflexion pour Bastides de Lomagne

Ordre du jour :

Relevé des décisions du Président et du Bureau

Validation du Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 30 Juin 2025

• **Aménagement du territoire**

Validation du plan de financement de l'étude et du projet « Nos Paysages et Notre Patrimoine »

Approbation modification du PLU Saint Clar

Approbation modification du PLU Mauvezin

Modification du siège et des statuts du SCOT

• **Administration Générale**

Fixation du Prix de vente de la Maison du 30 avenue du Faubourg à Saint Clar

• **Ressources Humaines**

Mise à disposition d'un agent au Syndicat Scolaire Bastides de Lomagne - Escorneboeuf

Modification du tableau des emplois

Validation de l'organigramme

Compensation des heures supplémentaires

• **Finances**

Admission en non valeurs

• **Projet Alimentaire Territorial**

Demande de subvention et validation du programme PAT pour l'appel à projet « SNANC 2025 »

• **Tourisme**

Convention de site web commun Destination Gers

• **Economie**

Fixation du prix de vente ZA En Burret - Mauvezin

Délibération modificative pour la vente de la parcelle AC54

• **Assainissement**

Validation des RPQS

• **Voirie**

Validation du Plan de financement du Pont de Sainte Anne

• **Questions diverses**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président, Jean Luc SILHERES

